

**Sujet :** Message à l'attention des étudiants relatif au dispositif d'aide mis en place par le CROUS

**De :** President <president@univ-orleans.fr>

**Date :** 21/03/2020 à 13:44

**Pour :** tous.etudiants@listes.univ-orleans.fr

**Copie à :** Président <President@univ-orleans.fr>

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s étudiant(e)s,

Le CROUS nous demande de vous informer qu'il mettra en place à partir de lundi un dispositif de e-card à destination des étudiants en difficulté, vous permettant d'effectuer des achats de première nécessité.

Ce service sera accessible dès lundi depuis le site du CROUS :

<http://www.crous-orleans-tours.fr/>

La procédure étant dématérialisée, elle ne nécessite pas de se déplacer. Ce dispositif d'aide est accessible à tous les étudiants de l'université d'Orléans y compris les étudiants en mobilité internationale accueillis à l'université d'Orléans.

**Pour les étudiants logés dans les résidences du CROUS :**

Les étudiants logés dans les résidences du CROUS, seront exonérés du loyer du mois d'avril.

Si vous êtes en difficulté pour régler votre loyer du mois de mars, veuillez prendre contact avec le Service Social du CROUS à l'adresse :

[secretariat.service-social@crous-orleans-tours.fr](mailto:secretariat.service-social@crous-orleans-tours.fr)

**Si vous envisagez de quitter votre logement étudiant, qu'il s'agisse d'un logement CROUS ou d'un logement du parc privé, les informations actuellement en notre possession indiquent qu'il vous sera très difficile de pouvoir circuler sur le territoire.**

Un certain nombre d'étudiants n'ayant qu'un accès restreint, voire pas d'accès à internet, merci de relayer le plus largement cette information autour de vous.

**Pour toute question liée à votre hébergement en résidence du CROUS :**

je vous invite à consulter la rubrique suivante : <http://www.crous-orleans-tours.fr/contact/>

**Pour toute autre question :**

je vous rappelle qu'un formulaire a été mis en place sur le site de l'université à l'adresse suivante :

<http://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/information-covid-19/vous-etes-etudiante/faq-et-contact>

La FAQ sera très prochainement mise en ligne puis enrichie régulièrement.

Prenez soin de vous

Bien cordialement

Ary Bruand

--